

L'autoconsommation solaire

NOS SOLUTIONS / INNOVATIONS

L'autoconsommation solaire

Une solution de gestion habile, reine des économies, à un horizon où le kWh sera de plus en plus cher, puis l'électricité gratuite...

Voici une période encore récente où les solutions de centrales solaires de production d'électricité en autoconsommation étaient facilement boudées ; pensez donc, l'achat au kWh dans la plupart des grandes entreprises était facturé à un niveau bien plus intéressant que le coût de revient du kWh solaire. C'était hier. Aujourd'hui, en dépit d'apparentes et épisodiques accalmies, les fondamentaux sont clairs : les tarifs sont orientés à la hausse de manière durable et irréversible...

Depuis 2022, tout a changé. Les entreprises se heurtent à des tarifs qui n'ont plus rien à voir avec le passé, au point de remettre en cause leur mode de fonctionnement, voire de leur survie, pour nombre d'entre elles. Et les perspectives ne s'annoncent pas forcément très clémentes en dépit d'un discours officiel qui se veut toujours rassurant.

Pour déjouer les risques du futur, la bonne réponse implacable, efficace et aussi la plus sûre est celle de l'autoconsommation ; c'est assurément la solution de sauvetage la plus radicale. Il ne faut donc pas s'étonner que les installations de centrales solaires de production

d'électricité en mode « autoconsommation » connaissent un grand développement, d'ailleurs largement favorisé par la baisse régulière du prix des panneaux photovoltaïques.

L'AUTOCONSOMMATION POUR QUI ?

Les centrales de production solaires sont de plus en plus appréciées par toutes les entreprises grosses consommatrices d'électricité au rythme de 7 jours sur 7. Celles qui travaillent 5 jours sur 7, en 2 ou 3 huit y retrouvent aussi très largement leur compte d'autant plus que le surplus de production, non consommé, peut être revendu à des tarifs au kWh tout à fait intéressants. On peut aussi y adjoindre des solutions de stockages avec une production d'électricité de jour, consommées la nuit. Ces dernières options sont à étudier de manière spécifique avec très grande attention car l'intérêt est à mesurer en fonction du coût du kWh/nuit facturé par le fournisseur d'électricité, le coefficient de restitution, le coût du stockage, etc. Et le bilan n'est généralement pas très favorable aujourd'hui. On attend avec impatience de nouvelles technologies très prometteuses, en cours d'expérimentation, qui devraient être proposées sur le marché à horizon mi-2025/2027.

COMMENT ÉVALUER L'INTÉRÊT DE L'AUTOCONSOMMATION ?

Surtout pas d'improvisation. Prévoir l'installation d'une centrale solaire en autoconsommation est une affaire de précision. La prise en compte des cycles historiques de consommation sur 2 ou 3 ans (idéalement les points 10 mn, mais certains fournisseurs établissent des factures très bien documentées) constitue une base sérieuse pour évaluer les besoins en puissance kWc. Le Cabinet EXCELNERGY-PARTNER dispose de moyens de calculs prédictifs très élaborés (avec le concours de l'INES – Institut National de l'Energie Solaire) qui permettent de déterminer le plus précisément possible la puissance idéale de la centrale solaire de production d'électricité à installer. Il s'agira aussi de dimensionner et d'évaluer le coût de l'installation avec la capacité physique

de l'entreprise à recevoir les panneaux photovoltaïques : sur toiture(s), parking(s)-ombrière(s), sur bâtiment(s) à construire, à rénover, sur abri(s) multi-usage, au sol...

RENTABILITÉ : Les avantages de l'autoconsommation sont multiples et se traduisent par des gains ou économies notables, très souvent inimaginables :

- **Réduction drastique de la facture d'électricité** grâce à une autoproduction qui vient remplacer les achats coûteux en kWh ;
- **Vente du surplus de production d'électricité** non consommé à EDF, ou à des acheteurs obligés à un tarif garanti ;
- **Retour sur investissement très rapide**, mais variable selon le type d'investissement nécessaire comme support des panneaux (sur toiture(s), parking(s), abri(s), au sol....) et **dépend de l'ensoleillement et du coût de l'électricité achetée au kWh**. Mais il est courant d'aboutir, selon les projets, à des **retours prévisionnels sur investissement qui varient de 3 à 7 ans avec une hypothèse d'inflation de 3 % l'an** ;
- Après la période de financement, l'heureux propriétaire de la centrale solaire bénéficiera d'une **électricité consommée gratuite, sachant que par ailleurs il vendra le surplus de production d'électricité non consommé à EDF OA** (ou acheteur obligé).

Plus globalement, avec une installation en autoconsommation,

– vous sécuriserez le coût d'une partie de vos besoins en kWh, en ignorant les risques de hausses du prix futur de l'électricité...

– vous économiserez sur vos factures d'électricité jusqu'à 80%, voire un peu plus...

– bien évidemment, il y a là une bonne occasion pour installer

une ou plusieurs **bornes de recharges** qui correspondra à vos besoins.

Pour réussir votre projet d'autoconsommation en électricité, vous devrez donc faire réaliser un audit sérieux avant tout engagement. Les experts du Cabinet EXCELNERGY Partner développent un savoir-faire tout particulier avec le concours de logiciels mis au point par l'INES (Institut National de l'Energie Solaire). Vous serez ainsi orienté très objectivement vers la meilleure option.

EXTRAIT D'ÉTUDE DE FAISABILITÉ EN AUTOCONSOMMATION (nos études sont toutes réalisées avec le concours de logiciels mis au point par l'INES (Institut Nationale de l'Energie Solaire)).